



IME-SESSAD PAYS DE COLMAR

Sites Catherinettes et Artisans

27 Rue Golbéry 68000 Colmar

4 Rue des Artisans 68000 Colmar

Pôle Handicap et Insertion

1. EDITORIAL

L'année 2024 a été une année aux axes forts pour l'IME-SESSAD Pays de Colmar, marquée par un bilan positif de l'engagement de l'établissement en faveur des personnes accompagnées.

Le renforcement de la fluidité des parcours, leur individualisation, le développement de l'inclusion et des partenariats, ainsi que les innovations mises en œuvre cette année, sont autant de leviers pour une structure en perpétuelle évolution.

La création de nouvelles modalités d'accompagnement, comme l'accueil temporaire et la création de nouveaux groupes, témoigne d'une volonté claire de répondre aux besoins des jeunes, d'adapter nos réponses et de les préparer à une transition réussie vers l'âge l'adulte.

Dans un contexte où les défis sont nombreux, notre objectif demeure le même : garantir à chaque jeune un parcours d'accompagnement personnalisé et adapté. C'est donc en continuant notre réflexion visant à se réinventer et à innover que nous pourrons bâtir un avenir encore plus inclusif et respectueux des besoins de chaque personne accompagnée.

2. MISSIONS/PRESTATIONS DELIVREES

Ce rapport d'activité porte sur l'IME (sites Catherinettes et Artisans) dont l'agrément commun est de 132 places, celui du SESSAD (incluant l'UEMA et le DAR) est distinct.

Le site « Les Catherinettes » accompagne, en accueil de jour, près de 75 jeunes présentant une déficience intellectuelle dont 24 places dédiées pour les jeunes porteurs d'un trouble du spectre autistique. Le site « Les Artisans » accompagne quant à lui, en accueil de jour également, près de 75 jeunes présentant une déficience intellectuelle dont 7 places dédiées pour les jeunes porteurs d'un trouble du spectre autistique. 2 places d'accueil temporaire ont été déployées en 2024 (1 sur chaque site), suite à l'obtention de l'agrément fin 2023.

Les jeunes sont orientés vers l'établissement par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) et sont âgés jusqu'à 20 ans et au-delà dans le cadre de l'amendement CRETON (qui concerne 23 jeunes en 2024).

91 professionnels à fin 2024 portent notre volonté d'accompagner de manière personnalisée les besoins du jeune et de sa famille, en collaboration avec tous les acteurs impliqués dans l'accompagnement.

L'ACTIVITE

	2022	2023	2024
AGREMENT*	132	132	132
JOURNEES PREVISIONNELLES	23 787	23 760	23 760
JOURNEES REALISEES	22 771	24 700	25 247
ECARTS	- 1016	+ 940	+ 1 487
EFFECTIF AU 31 DECEMBRE	150	146	144
TAUX DE REALISATION DE L'ACTIVITE	96,32 %	103,96 %	106,26 %
NBRE DE BENEFICIAIRES SUIVIS DANS L'ANNEE	158	165	162

MOUVEMENTS (ADMISSIONS ET SORTIES)

	2022	2023	2024
ADMISSIONS	19	16	16
SORTIES	8	19	18

Si l'activité de 2022 était encore impactée par la pandémie, elle a nettement ré-augmenté en 2023 et 2024. Le nombre d'admissions et le délai d'attente avant admission sont cependant assez stables.

Nous relevons une augmentation du nombre d'admissions de jeunes venant d'ULIS (notamment pour les jeunes arrivant en fin de parcours en milieu ordinaire), ainsi qu'une liste d'attente majoritairement constituée de jeunes avec un diagnostic TSA associé à une déficience importante (certains depuis plusieurs années).

Le nombre de sortants a augmenté ces trois dernières années, passant de 8 en 2022 à 19 en 2023 et 18 en 2024 (dont 8 âgés de 20 à 24 ans). Les attentes de places en SAJ et MAS continuent d'être prioritaires chez les bénéficiaires en projet de réorientation, suivis de près par des attentes de places en ESAT mais ces réorientations sont de moins en moins nombreuses du fait de l'évolution du secteur.

Nous notons une baisse significative du nombre de bénéficiaires en aménagement Creton comparé à 2023 (moins 8 jeunes).

3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

3.1 Vie de l'établissement

Notre établissement confirme son dynamisme en 2024 avec 162 personnes accompagnées dans l'année, pour un agrément de 132. Nous portons plus que jamais l'ambition de répondre aux besoins des personnes accompagnées via leurs Projets Personnalisés d'Accompagnement et de Scolarisation qui ont subi une refonte associative en 2024 dans le cadre d'une nouvelle procédure commune aux IME de l'Association. Ceux-ci sont à présent en adéquation avec la nomenclature SERAFIN, précisant ainsi des objectifs de travail en fonction de besoins très détaillés. La rencontre entre les besoins repérés, verbalisés par le jeune et/ou sa famille, et l'offre proposée par l'IME s'est donc plus que jamais affinée cette année.

En 2024, le rapprochement entre les équipes de tous les sites de l'IME-SESSAD Pays de Colmar s'est poursuivi (journées pédagogiques, formations, réunions générales...) L'objectif est toujours le décloisonnement de l'accompagnement du jeune, au bénéfice de la continuité de parcours. La direction commune de l'IME-SESSAD et du CAMSP affirme encore plus cet objectif, en intégrant le CAMSP à cette dynamique depuis 2023.

Le profil des jeunes évoluant sans cesse, nous continuons à déployer des accueils à temps séquentiels notamment pour les jeunes dont le projet est un accueil de jour adulte qui accueillera de toute façon à temps partiel. A la rentrée 2024, un groupe spécifique "jeunes adultes" a d'ailleurs été créé pour répondre à cette demande. Cela permet de préparer ces jeunes à la modalité d'accueil adulte tout en sécurisant le parcours, l'autonomie, au rythme du jeune et de ses parents.

L'inclusion est également maître mot depuis plusieurs années. Si nos classes externalisées permettent à certains jeunes de découvrir quotidiennement le milieu ordinaire, celles-ci œuvrent également à changer les représentations du handicap dans les établissements scolaires accueillant ces classes. Nous avons également développé en 2024 plusieurs partenariats dans le cadre de notre projet d'inclusion par le sport, porte d'entrée sur notre environnement mais également par la culture avec des partenariats avec des musées, bibliothèques...

3.2 Action de l'établissement dans le domaine de la continuité et fluidité des parcours des usagers

Au-delà du PPA-S, l'équipe du Pôle « Accompagnement Social » de l'IME intervient sur les 2 sites et joue un rôle majeur dans la continuité du parcours du jeune :

L'assistante de service social, qui occupe un poste transversal aux deux sites depuis fin 2023, a donc assuré tout au long de l'année 2024 l'accompagnement du jeune et de sa famille sur les deux sites de l'IME, ce qui favorise grandement la continuité et la cohérence de parcours du jeune. En contact (si la famille le permet) avec l'établissement ou le service qui accompagnait le jeune avant son admission, elle assure aussi la transition avec le service qui prendra éventuellement le relais : autre IME, plateforme, autre ESMS...

Nous préparons les projets des jeunes, avec autant d'anticipation que cela est possible et pouvons proposer des accueils à temps partiels, si le projet du jeune s'oriente vers un établissement à temps partiel, ou encore si le projet est construit autour de plusieurs modalités d'accompagnement.

Suite au départ de la **chargée d'insertion**, une nouvelle professionnelle, embauchée en novembre 2024, coordonne et soutient les parcours d'insertion, de la validation du projet préprofessionnel à la recherche de stage en ESAT par exemple, mais aussi en œuvrant à la recherche de structures adultes (ex : Accueil de jour, MAS, FAM...) ou de partenaires pour soutenir un projet particulier (ex : mission locale) ou encore en travaillant l'autonomie par le transport (bus...).

En soutenant le bénéficiaire dans la gestion de son parcours d'insertion et en identifiant et en levant les obstacles à l'insertion sociale ou professionnelle, cette professionnelle aide le jeune à développer des compétences dans ces domaines (ex : gestion du stress, communication, prise de décision...).

L'année 2024 a été marquée par le recrutement **d'une éducatrice spécialisée « référente de parcours situation complexe »** pour renforcer notre souhait de qualité de l'accompagnement et éviter les ruptures de parcours. Elle joue un rôle clé dans l'accompagnement avec contextes éducatifs/sociaux particuliers notamment en :

- assurant un suivi individualisé des parcours des jeunes qu'elle accompagne,

- favorisant la collaboration entre différents acteurs (familles, éducateurs, institutions, partenaires, etc.) pour garantir une prise en charge cohérente et harmonieuse du parcours du jeune, en coordonnant les actions de manière efficace,
- renforçant la relation de confiance, en étant un point de contact personnalisé et régulier pour la personne accompagnée,
- répondant au mieux aux objectifs formalisés, tout en prenant en compte les différents aspects de la situation (éducatif, social, familial, etc.), ce qui permet un accompagnement plus global et pertinent.

La continuité de parcours ne s'arrête pas à la fin de l'accompagnement en IME : au départ de la structure, **un service de suite** est toujours proposé aux jeunes et aux familles. Il permet d'assurer une continuité, et d'éviter ainsi toutes formes de rupture. L'équipe reste disponible pour étayer les démarches, sécuriser le parcours, apporter des réponses aux éventuelles questions (accès aux soins, accès aux droits). Un suivi peut être mis en place pour anticiper la transition vers d'autres structures (comme des établissements de travail protégé ou des lieux de vie autonomes). Cela permet de garantir que le jeune ait un parcours sans rupture.

3.3 Action de l'établissement sur l'accompagnement à l'autonomie et la santé

En parallèle des actions du pôle thérapeutique interne qui accompagne individuellement ou collectivement les jeunes sous la supervision du médecin, nous avons poursuivi en 2024 nos actions de prévention/promotion de la santé (sensibilisation à l'acceptation et l'habitué aux soins avec le réseau de ville, participation au RIPA, reconduite de la prévention bucco-dentaire en collaboration avec la Mutualité Française, liens avec les médecins traitants pour les jeunes sous traitements particuliers et/ou problématiques spécifiques, conventionnements avec des thérapeutes libéraux et le CRA, poursuite/adaptation d'ateliers sur l'adolescence en présence des infirmières et des équipes éducatives).

Dans le cadre de la réécriture du projet d'établissement, nous avons créé une fiche action spécifique et penser à des actions dans le domaine de la vie affective, intime et sexuelle, en lien avec les parents et le Conseil de la Vie Sociale.

La présence d'IDE sur les deux sites, formées en 2024 sur les thématiques de l'autisme, l'habitué aux soins, la communication adaptée (MAKATON), permet de répondre au plus près aux besoins de soins du jeune et de mutualiser des travaux d'écriture de protocoles dont en 2024 : création de la procédure DASRI, mise à jour des protocoles d'urgence, du circuit du médicament...

Les IDE ont également contribué en 2024 à la formation des chauffeurs de la société de transport (ex : gestion d'une crise d'épilepsie) et des professionnels (ex : circuit/distribution du médicament, gestion des protocoles d'urgence...).

Notre prestataire, L'Alsacienne de Restauration, intervient en collaboration avec l'équipe interne dans la prévention des troubles liés à l'alimentation, via la confection de menus supervisés par une diététicienne et l'adaptation des repas aux spécificités alimentaires des jeunes. La gérance des deux sites est centralisée sur le site des Catherinettes, ce qui permet une homogénéité de la prestation repas. Une commission repas a lieu au minimum 3 fois par an en présence du prestataire, des représentants des jeunes et des professionnels des deux sites, des représentants des parents des deux sites, les aides cuisines ainsi que les cadres des deux sites. L'association de parents y est également conviée.

En matière d'autonomie, l'insertion scolaire reste une des priorités. En effet, nous poursuivons le travail avec le milieu ordinaire via nos 4 classes externalisées et la possibilité pour certains jeunes de bénéficier de plusieurs lieux de scolarisation (ex : ULIS + IME).

En parallèle, l'objectif de l'insertion professionnelle se poursuit également grâce au travail mené par la chargée d'insertion mais aussi via les ateliers techniques du site Artisans qui sont constamment repensés et réadaptés. En effet, remarquant que les attendus actuels des ESAT ne permettent plus au plus grand nombre de nos jeunes de pouvoir s'y inscrire au regard de la spécificité des besoins et d'une déficience plus marquée des jeunes accueillis, l'accent est de plus en plus mis sur le développement du travail d'autonomie : atelier culinaire, atelier entretien du cadre de vie. Démarrage en 2024 d'une réflexion sur la création d'un atelier ménage et ce en lien avec les besoins des ESAT en terme de développement d'activités ...

Nous préparons ainsi le jeune à une autonomie future dans sa vie personnelle et essayons d'anticiper l'évolution du secteur du travail adapté. Un travail plus approfondi sur cette question va être mené en 2025 tant au niveau interne à l'établissement qu'au niveau associatif.

3.4 Action de l'établissement dans le domaine de l'innovation

2024 a permis de développer notre stratégie de communication vers l'extérieur, dans l'objectif de se faire mieux connaître de notre environnement mais aussi de nos partenaires et pourquoi pas de futurs mécènes. L'embauche d'un deuxième Responsable Administratif et Gestion, en charge notamment de la communication, nous a permis de créer une newsletter trimestrielle diffusée aux familles et aux partenaires, dans laquelle sont mis en lumière nos activités, nouveautés et salariés.

Dans le cadre de la politique de Responsabilité Sociétale des Entreprises déployée dans le projet associatif, nous avons fait évoluer en 2024 notre politique d'achats liée à l'entretien des locaux. Plus de 8 références ont été remplacés par des produits/fournitures ECOLABEL.

L'utilisation du numérique a également explosé en 2024 au bénéfice du développement durable, notamment via le déploiement du dossier unique de l'utilisateur. Les nouvelles admissions y sont toutes intégrées en fin d'année 2024, supprimant la création de dossiers papiers. En parallèle, nous tendons également à numériser le plus possible nos archives.

L'IME poursuit son souci de qualité d'accompagnement en 2024 en reconduisant la rédaction du « Recueil » 2024/2025, détaillant les projets de chaque groupe/atelier établi pour l'année scolaire (objectifs, moyens etc...). Celui-ci est envoyé annuellement à chaque famille et lors de toute nouvelle admission.

En 2024, une nouvelle modalité d'intervention a concrètement vu le jour : l'accueil temporaire via la création de 2 places fin 2023, permettant ainsi d'offrir une nouvelle prestation au sein de l'IME pour les jeunes sans solution (3 accueils temporaires ont eu lieu en 2024 dont 1 jeune accueilli de façon définitive peu après son accueil temporaire).

Enfin, un Pôle Artistique commun aux 2 sites a été créé à la rentrée 2024, «PULSAR», ouvert aux jeunes des 2 sites. Il s'agit du premier atelier transversal quotidien et pérenne entre les 2 sites.

4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

Etat des lieux des chantiers qualité et description des actions entreprises

4.1 Pilotage et suivi de la démarche

L'IME-SESSAD Pays de Colmar s'est doté d'un service qualité-parcours piloté par un Responsable d'Accompagnement Qualité (RAQ) qui anime la démarche en liens étroits et sous la responsabilité du Directeur. Ce service coordonne également une cellule bientraitance composée du RAQ, d'une psychologue, une infirmière, l'assistante de service social, une AMP, et un cadre (roulement entre les différents cadres intermédiaires des différents sites).

Au quotidien les professionnels peuvent interpeler leur encadrement, directement ou dans le cadre de l'utilisation d'un logiciel métier MS Qualité, qui permet l'étude pluridisciplinaire des événements indésirables. Notre démarche vise l'amélioration continue de la réponse et de l'accompagnement. Il s'agit doublement d'étayer les professionnels et d'apprendre des difficultés rencontrées.

En 2024, de nombreux protocoles ont été actualisés, dont beaucoup ont associé des professionnels sur les sujets identifiés. Qu'il s'agisse de la démarche du Projet Personnalisé d'Accompagnement et de Scolarisation, à la gestion de l'accueil physique et téléphonique ou encore le circuit du médicament, ces protocoles sont des

repères pour les professionnels. Cela sécurise notre action, et les professionnels au quotidien.

Notre établissement est en lien régulier et constant avec le service qualité de la direction générale qui est un appui dans le pilotage de notre démarche.

Le RAQ participe aux réunions inter-RAQ de l'ARSEA qui se tient tous les deux mois environ.

Déploiement des outils métiers : MS Qualité et SILAO (DUI)

Le Dossier Unique de l'Usager SILAO a été déployé sur les deux sites courant 2024 en trois temps :

- démarrage du déploiement avec les ateliers ART'SIL, ateliers de construction et de paramétrage du logiciel pour l'adapter au plus près de nos besoins,
- poursuite avec la reprise de données, via des imports en masse des données des deux sites, à l'aide d'un technicien informatique embauché pour le déploiement,
- finalisation avec la FOAD de l'ensemble des professionnels à l'utilisation du logiciel. SILAO. Cela a été opérationnel dès la rentrée d'août 2024 pour l'ensemble des professionnels. Fin décembre 2024, 218 dossiers informatisés existaient dans SILAO, et 4744 documents y étaient injectés.

L'outil MS QUALITE est rendu accessible dès l'embauche pour chaque salarié. Il est désormais largement utilisé par tous les professionnels, essentiellement pour le module « événements indésirables ». Le DUERP y est également intégré pour chaque site. L'utilisation de MS Qualité reste à développer en 2025, notamment pour familiariser les salariés à l'accès aux ressources documentaires générales et aux documents réglementaires, présentes dans le logiciel mais sous-exploitées.

4.2 Bientraitance, éthique et prévention des risques de maltraitance

La cellule bientraitance et promotion des recommandations des bonnes pratiques professionnelles créé fin 2023, a vécu sa première année complète. Elle se réunit désormais mensuellement et se veut être force de propositions suite à l'analyse des fiches événements indésirables entre autre. Composée de cadres dont le responsable accompagnement qualité, d'une psychologue, une infirmière, une assistante sociale et une AMP, la cellule a pu réfléchir à différentes difficultés rencontrées en lien avec les événements indésirables et proposer des actions. Elle a à cœur de promouvoir la bientraitance ainsi que les RBPP. Une charte associative « CHARTE DE LA BIEN TRAITANCE ET DE L'ETHIQUE DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES DE L'ARSEA » a également été déployée en 2024 auprès de tous les professionnels et est portée par la cellule.

Tous les professionnels membres de la cellule bientraitance ont pu bénéficier en 2024 d'une formation spécifique « Accompagner les personnes avec bientraitance », organisée par l'Association.

Par ailleurs, des Groupes d'Analyses des Pratiques Professionnelles (GAPP) à destination des cadres sont institués et permettent de partager et d'analyser des situations de travail avec d'autres cadres de l'ARSEA, tous champs d'activités confondus (handicap, protection de l'enfance...).

En accord avec les professionnels de l'ensemble de l'IME, la remise en place de GAPP est en réflexion.

Enfin, un programme de supervision s'est également poursuivi en 2024, spécifiquement sur les groupes d'enfants présentant des TSA. Une analyse des situations, une prise de recul et des pistes de travail concrètes ont pu être proposés en soutien aux professionnels par l'organisme en charge de ce travail.

4.3 Gestion des risques

- **Gestion des événements indésirables**

A l'IME SESSAD Pays de Colmar, site « Les Catherinettes » et site « Les Artisans », l'outil MS QUALITE est déployé et utilisé par l'ensemble des salariés à ce jour pour la gestion des événements indésirables. Les fiches numériques sont traitées une par une par les cadres intermédiaires en lien avec le RAQ et la psychologue de chaque site. Une copie avec les actions correctives à mettre en place pour prévenir la réitération est envoyée systématiquement au professionnel ayant rédigé l'EI pour prise de connaissance du traitement (actions menées...). Le traitement de ces EI peut également être repris directement par le cadre avec le professionnel l'ayant rédigé voir si besoin en réunion d'équipe.

Une analyse annuelle des événements indésirables est réalisée, des plans d'actions sont dégagés. Cette analyse est évoquée en CVS à destination des bénéficiaires et de leurs familles. L'analyse est aussi communiquée à l'ensemble des professionnels par la direction en réunion générale.

En 2024, 76 fiches ont été rédigé sur l'ensemble des deux sites, ce qui représente une augmentation par rapport à l'année 2023 (67 FEI), avec comme principal domaine de signalement le comportement et la violence physique, le plus souvent d'un jeune vers un salarié ou vers un autre jeune.

Site Artisans :

Sur le site des Artisans, 36 FEI sont comptabilisées (23 en 2023) et font état majoritairement de comportements problèmes et/ou de violence physique. La moitié des FEI rédigées sur le site des Artisans concerne deux jeunes accompagnés sur ce site (soit 18 FEI pour 2 jeunes). Une plainte a été renseignée concernant une atteinte à l'intimité d'un jeune. Deux EI graves ont été rédigées pour violence physique et troubles du comportement, qui ont aboutis sur le renforcement des outils de gestion des troubles. Deux EI très graves ont été rédigées pour une tentative de fugue et pour un signalement d'un comportement dangereux avec menace, qui a mené à l'exclusion du jeune. Au total sur l'année 2024, 7 déclarations d'arrêt de travail font suite à des FEI. Les victimes renseignées dans les FEI sont pour la moitié des professionnels et pour l'autre moitié des bénéficiaires.

Site Catherinettes :

Sur le site des Catherinettes, 40 FEI sont comptabilisées (44 en 2023) et font état majoritairement de troubles du comportement. Une plainte a été renseignée concernant l'incident grave de l'oubli d'un jeune par le transporteur dans son véhicule, qui a mené notamment au déploiement de nouvelles procédures internes. Deux EI très graves ont été rédigées pour une tentative de fugue et pour une intoxication suite à l'ingestion de baies dans un parc, qui ont aboutis au renforcement des procédures de temps de récréation et à la sensibilisation des professionnels. Au total sur l'année 2024, 6 déclarations d'arrêt de travail font suite à des FEI.

Plans d'actions des deux sites :

QUI ?	QUOI ?	COMMENT ?	ECHEANCE ?
CELLULE BIEN TRAITANCE	Analyse des fiches les plus récurrentes au niveau de la cellule Bientraitance et faire des propositions d'actions d'améliorations avec retour systématique aux professionnels concernés et aux cadres référents.	Lors de réunion de la cellule puis contact avec les professionnels et cadres	Mensuellement
RAQ + CI	Rappeler aux professionnels l'importance des FEI et la façon de les compléter.	Temps d'information aux équipes lors de réunion	Toute l'année 2025

RAQ	Instaurer de façon systématique des temps spécifiques avec les nouveaux professionnels pour les initier à l'utilisation MS Qualité	Lors d'accueils de nouveaux professionnels. Temps en individuel ou en groupe en fonction.	Toute l'année 2025
Professionnels	Réinstaurer les réunions cliniques de façon plus systématique (qui permettent de réunir différents professionnels autour d'une même situation) de confronter les constats, de lister les hypothèses et de proposer des pistes d'accompagnement.	Les cadres lors de réunions d'équipe incitent à programmer des réunions cliniques	En fonction des besoins et dès que nécessaire.

- **Gestion des plaintes et réclamations**

Un travail d'information auprès des professionnels, des jeunes et de leurs familles sera effectué en 2025 concernant la gestion des plaintes et réclamations. A noter qu'il est déjà demandé systématiquement aux jeunes et à leurs parents/détenteurs de l'autorité parentale lors des rencontres institutionnalisées (ex : rencontres autour du PPA-S mais aussi lors de temps moins formels), leurs retours concernant l'accompagnement proposé. En 2024, aucune plainte et réclamation n'a été formalisée.

- **Autres aspects de la gestion des risques**

La présence d'IDE sur les deux sites permet de mutualiser des travaux d'écriture de protocoles dont en 2024 la procédure DASRI, mise à jour des protocoles d'urgence, mise à jour du circuit du médicament... Nos IDE sont attentives à se former régulièrement, participent à des webinaires et à la formation des chauffeurs de taxi quant à la prise en charge d'une crise d'épilepsie par exemple ainsi qu'à la formation des professionnels concernant le circuit du médicament, distribution des médicaments, gestion des protocoles d'urgence...

Le plan de maîtrise sanitaire (PMS) a été finalisé en 2024 en lien avec le siège et la société Oscar qui est venue effectuer un audit. Le PMS pour l'atelier pédagogique du site les Catherinettes et celui pour la cuisine pédagogique du site les Artisans ont été présentés aux professionnels lors d'une réunion générale suivie de sa mise en application effective.

La gestion des formations étant transversale IME-SESSAD-CAMSP mais aussi en lien avec la direction générale, de nombreuses formations ont pu être organisées en 2024 sur les thématiques d'actualité :

- TND/TSA : formation de base, profil sensoriel, PECS, spécificités alimentaires...
- Communication adaptée : PECS, MAKATON
- Ecrits : rédaction des écrits professionnels, orthographe
- Bien-être.

La qualité de vie au travail des salariés requiert une attention particulière, nous avons reconduit en 2024 pour la deuxième année notre journée Teambuilding, commune aux salariés de l'IME, du SESSAD et du CAMSP. Cette journée permet aux salariés de mieux se connaître mais aussi de pouvoir bénéficier d'activités ludiques/bien-être. En parallèle, des boîtes à suggestion ont été mis en place sur chaque site, permettant à chacun de pouvoir s'exprimer de façon anonyme sur le fonctionnement, des améliorations souhaitées... Les locaux ont poursuivi leur rénovation cette année (nouveau mobilier, adaptation). D'importants investissements informatiques ont également pu permettre d'améliorer les conditions de travail, à l'ère du numérique.

Tout au long de l'année, nous sommes extrêmement vigilant à l'affichage des panneaux Vigipirate.

Des exercices évacuations incendie et exercices intrusions sont réalisés plusieurs fois dans l'année.

Le DUERP a été mis à jour en 2024 avec le service qualité de la direction générale dans le logiciel MS Qualité et présenté aux représentants de proximité pour validation.

4.4 Formalisation des documents socles de la structure

La sécurisation du fonctionnement fut une priorité en 2024. Plusieurs procédures ont donc été créées ou actualisées cette année dans ce cadre : Admission, Elaboration du PPA-S, Gestion de l'accueil, Gestion des absences, Arrivées et Sorties des jeunes, Saisine du référent de parcours, etc...

Le règlement de fonctionnement arrivant à échéance en 2025 sera retravaillé.

Le travail de réécriture du projet d'établissement commun IME-SESSAD a démarré en mars 2024, avec le soutien du CREA. Lors de CODIR, COTECH et journées pédagogiques, les lignes directrices de fonctionnement des deux sites de l'IME et du SESSAD ont pu être dégagées et les choix institutionnels d'avenir ont été identifiés et formalisés dans le cadre de fiches action. La réécriture sera finalisée en 2025.

L'IME-SESSAD Pays de Colmar a démarré en 2024 la préparation de l'évaluation HAS qui aura lieu également en 2025. Une journée pédagogique, spécifiquement dédiée sur ce sujet et rassemblant tous les professionnels de Colmar et Haguenau pour remettre à plat la démarche et commencer à sensibiliser les professionnels, a été organisée en octobre 2024. La responsable qualité de l'association a présenté aux professionnels un power point sur ce sujet pour les sensibiliser et a également pu répondre aux différentes questions.

4.5 Autres aspects liés à la qualité d'accompagnement

- Droits de la personne accompagnée

Des actions ont été menées à destination des jeunes et de leurs familles courant 2024 par le biais de 2 soirées d'information thématiques : « La protection juridique et les possibles orientations à la sortie de l'IME ». Ces deux soirées ont chacune connu un réel succès avec de nombreux jeunes et parents présents et une belle dynamique dans les échanges.

- Expression et participation de la personne accompagnée

L'association de parents « 1000 Couleurs » est toujours active en 2024. Elle a notamment proposé une après-midi galette des rois et jeux en bois en janvier 2024, ainsi qu'une chasse aux œufs en avril 2024. Cette instance permet aux familles de se retrouver, d'échanger et de profiter avec leurs enfants de moments chaleureux.

De nouveaux membres (représentants des jeunes et des familles), et un nouveau Président au Conseil de la Vie Sociale ont été élus en 2024. Le rôle du CVS est également élargi en 2024 suite à sa réforme. Un nouveau règlement intérieur a été signé cette année.

Après quelques années d'arrêt au vu des contextes sanitaires, la « semaine des parents » a été reconduite en 2024. Au total, les professionnels ont proposé 64 activités réparties sur la semaine à destination des parents et proches, qui ont pu découvrir quelques activités pédagogiques, éducatives, sportives, thérapeutiques déployées par les professionnels.

- Coconstruction et personnalisation du projet d'accompagnement

Les Projets Personnalisés d'Accompagnement et de Scolarisation (PPA-S), dont la trame a été réactualisée en 2024, sont mis en œuvre pour chaque jeune. Ils garantissent plus que jamais une personnalisation de la réponse apportée par l'IME tout en veillant à la continuité de la prise en charge du parcours car ils :

- prennent en compte les besoins spécifiques du jeune au travers à présent de besoins précis liés à la grille SERAFIN, ce qui permet d'adapter les objectifs plus finement,
- sont élaborés en équipe pluridisciplinaire. En impliquant tous les acteurs internes, le projet personnalisé prend en compte l'ensemble des dimensions de la vie de la personne (santé, socialisation, éducation, activités) et permet d'assurer une prise en charge cohérente et fluide,
- prennent en compte la dimension personnelle et familiale via des items dédiés, l'IME s'assure ainsi que le projet inclue les demandes du jeune, les aspirations familiales et les conditions de vie du jeune, de manière à assurer une continuité harmonieuse à la maison comme à l'IME,
- sont réévalués systématiquement une fois par an, et plus si besoin, ce qui permet d'ajuster le projet pour que l'accompagnement reste pertinent à chaque étape du parcours du jeune,
- intègrent le parcours scolaire et professionnel, ce qui permet d'anticiper les transitions vers le milieu ordinaire ou vers la vie d'adulte.
- sont construits avec des partenaires extérieurs.

En effet en 2024, plusieurs partenariats ont été créés/développés, au service du PPA-S, avec les organismes suivants :

- les PEP Alsace (mise en place d'un week-end de répit pour une famille, semaine de colonie pour un proche aidant),
- les élèves du Diaconat Colmar et le collectif AMAELLES, dans le cadre de notre projet « l'inclusion par le sport »,
- l'association Argile pour intervention sur les thématiques d'addiction (écrans, sucre, tabac).
- les élèves étudiants de l'Institut de Formation aux Soins Infirmiers de Colmar dans le cadre de la semaine sur le service sanitaire sur les thématiques de sensibilisation au sommeil, à l'hygiène féminine
- les référents handicaps des Hôpitaux Civils de Colmar, dans l'objectif de se faire connaître et d'améliorer la prise en charge des soins. Ce travail de partenariat devrait encore s'intensifier en 2025, au bénéfice d'examen médicaux déjà planifiés pour certains jeunes accueillis dans notre établissement.

5. RESSOURCES HUMAINES AU 31.12.2024

Répartition personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)

	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
CDI	62,97	5,50	2,50	40,90	7,64	0,24	6,19
CDD temporaire	1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
CDD remplacement	4,77	0,00	0,00	3,00	0,00	0,00	1,77
Contrats aidés	2,00	0,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Maitres	8,00	0,00	0,00	8,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	78,74	5,50	2,50	54,90	7,64	0,24	7,96

Si l'IME comptait 56,17 ETP à fin 2022, il compte fin 2024 78,74 ETP. De nombreux postes ont été créés ou transformés en 2 ans, en CDD ou CDI. Ces chiffres montrent ainsi l'adaptation constante de la structure aux besoins identifiés et à l'évolution du secteur. L'année 2024 a par ailleurs été marquée par le recrutement effectif de quatre nouvelles fonctions transversales pour l'ensemble des sites :

- un responsable administratif et gestion (en soutien à la première fonction similaire déjà existante) en charge de la communication, de la sécurité, du parc informatique, de la téléphonie et de la restauration,
- la référente de parcours situation complexe,
- une secrétaire comptable pour mutualisation des tâches comptables, et un chargé de mission en CDD pour le déploiement du dossier unique de l'utilisateur.

Ces postes apportent une réelle plus-value en terme de continuité de parcours, de cohérence inter-sites, de synergie des actions.

Nous notons que des difficultés de recrutement de professionnels diplômés perdurent, dans le domaine thérapeutique surtout, ou le domaine éducatif pour les remplacements de courte durée.

Concernant les stagiaires, le service a à cœur de participer à la formation des futurs professionnels. Aussi, en 2024 il y a eu 19 stagiaires non gratifiés et 7 stagiaires gratifiés.

Au niveau des formations, les professionnels des sites Catherinettes et Artisans ont bénéficié pour l'année 2024 de 27 formations.

En complémentarité, l'ensemble du personnel a été formé au déploiement du dossier unique informatisé de l'utilisateur SILAO, avec des séances de formation puis des

séances d'adaptation à ce nouvel outil dont il est difficile de gérer le nombre d'heures passées par salarié (11 personnes ont participé aux ART'SIL pour le paramétrage de l'outil et 58 personnes ont bénéficié de la FOAD SILAO pour l'utilisation du logiciel).

Idem pour la comptabilisation des heures quant au travail de réécriture du projet d'établissement qui sera finalisé en début 2025 (90 personnes ont bénéficié en 2024 de la formation "Accompagner à la rédaction du projet d'établissement et des fiches actions"). Ce travail de réécriture du projet d'établissement a mobilisé la majorité du personnel soit via leur présence au Cotech, mais aussi via les groupes de travail lors de journées pédagogiques dédiées.

L'Accueil et l'intégration des nouveaux professionnels est un axe important de nos établissements. A chaque nouvelle embauche un temps est pris en individuel avec le cadre intermédiaire référent puis un tuilage est mis en place avec les professionnels.

6. CONCLUSION

2024 a été une année de dynamisme et d'adaptation dans l'accompagnement des jeunes. L'établissement a su adapter son fonctionnement pour répondre aux besoins évolutifs des jeunes, en affinant ses Projets Personnalisés d'Accompagnement et de Scolarisation et en renforçant la continuité et la fluidité des parcours. Des actions concrètes, comme la création de l'atelier Jeunes Adultes, PULSAR et l'accueil temporaire, ont diversifié l'offre de services, apportant une réponse plus flexible aux besoins des jeunes.

Le travail en matière de bientraitance, d'éthique et de prévention des risques a continué d'être un axe essentiel, renforçant ainsi la qualité des soins et la sécurisation du fonctionnement. L'établissement a également poursuivi ses efforts en matière d'innovation, avec une stratégie de communication renforcée, un virage vers le numérique, et une évolution de ses pratiques responsables.

L'année 2025 verra de gros chantiers s'organiser : finalisation/diffusion/appropriation du nouveau projet d'établissement, évaluation HAS, actualisation du Plan Bleu/Plan de continuité de l'activité et de gestion de crise...), du PPRM, l'analyse des plaintes et réclamations, le développement du partenariat avec entre autre l'association Argile pour intervention sur les thématiques d'addiction telles que : Les écrans, Le sucre, le tabac. Partenariat avec les élèves étudiants de l'Ecole d'Infirmiers de Colmar dans le cadre de la semaine sur le service sanitaire sur les thématiques : la matinée de sensibilisation au sommeil ; la matinée de sensibilisation à l'hygiène féminine. Mais également notre participation à la coupe SERAFIN, ainsi qu'une réflexion à mener quant à l'avenir du secteur professionnel adapté, mais aussi la poursuite de mise en place de journées pédagogiques communes inter IME ARSEA pour permettre un regard croisé sur des thématiques communes.